



## **Registre des liens intérêts**

Formulaire individuel

**Nom : Troillet**

**Prénom : Florence**

**Tribunal : Tribunal cantonal**

### **Loi sur l'organisation de la justice du 11.02.2009**

#### **Art. 34a Liens d'intérêts et affiliation à un parti politique**

<sup>1</sup> En entrant en fonction et lors de toute modification, chaque magistrat du pouvoir judiciaire et du ministère public signale ses liens d'intérêts définis par règlement ainsi que son affiliation à un parti politique.

<sup>2</sup> Le secrétaire général des tribunaux valaisans établit un registre public des indications fournies par les magistrats du pouvoir judiciaire. Le secrétaire général du ministère public en fait de même des indications fournies par les magistrats du ministère public. Ces registres sont publiés sur les sites officiels du pouvoir judiciaire et du ministère public.

### **Règlement d'organisation des tribunaux valaisans du 21.12.2010**

#### **Art. 37bis Registre des liens d'intérêts**

<sup>1</sup> Le registre des liens d'intérêts des magistrats des tribunaux valaisans comprend :

- a) leur appartenance aux organes de direction ou de surveillance de corporations, entreprises, établissements ou fondations de droit privé ou de droit public ;
- b) les fonctions qu'ils occupent au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale ;
- c) toutes les activités accessoires.

<sup>2</sup> Les modifications éventuelles sont annoncées dès qu'elles se produisent.

<sup>3</sup> Les magistrats, par la signature du formulaire des liens d'intérêts, reconnaissent avoir déclaré tous leurs liens d'intérêts. La commission administrative du Tribunal cantonal statue sur les cas douteux d'annonce des liens d'intérêts.

<sup>4</sup> Le registre est publié sur le site officiel du Tribunal cantonal du canton du Valais.

| Liens d'intérêts  | Entité  | Organe | Fonction   | de... à...                 |
|---|---|--------|------------|----------------------------|
| <b>b. Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale</b> | Commission consultative pour le personnel des bureaux d'ingénieurs, d'architecte etc. |        | membre     | De 01.01.2022 à 31.12.2025 |
| <b>b. Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale</b> | Commission consultative pour le personnel de transport automobile                     |        | membre     | De 01.01.2022 à 31.12.2025 |
| <b>b. Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale</b> | Commission consultative pour le personnel des téléphériques, télésièges et téléskis   |        | membre     | De 01.01.2022 à 31.12.2025 |
| <b>b. Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale</b> | Office cantonal de conciliation   |        | présidente | De 01.01.2022 à 31.12.2025 |
| <b>c. Activités accessoires</b>   | Point Rencontre Valais  |        | membre     | Depuis le 01.01.2005       |
| <b>b. Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale</b> | Commission d'examen des candidats au barreau  |        | expert     | De 01.09.2023 à 31.12.2025 |

Remarques :

Lieu et date : Sion le 4 mars 2025

Signature :

Nom et prénom : Troillet Florence

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name.